

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Gestion des matières résiduelles : mesures avec la COVID-19
OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

JOLIETTE, le 21 avril 2020 –La MRC de Joliette rouvrira l'écocentre le 27 avril 2020.

Cette ouverture se fera avec de nouvelles consignes afin de respecter la distanciation sociale et les mesures sanitaires privilégiées dans le cadre de la crise actuelle de la COVID-19.

Afin de répondre aux besoins des citoyens et d'éviter trop d'attentes, l'horaire a été élargi jusqu'au 31 juillet 2020 :

- Lundi au mercredi, vendredi et samedi de 7h30 à 16h30
- Jeudi de 7h30 à 19h00

Certaines consignes spéciales ont été établies en lien avec la COVID-19 :

- Aucun prêt de matériel (balais, pelles, etc.) pour la disposition des matières;
- Un maximum de 2 véhicules sera autorisé sur le site même de l'écocentre en même temps;
- Les mesures de distanciation sociale (2 mètres) seront strictement respectées;
- Les barrières pourront être fermées jusqu'à 30 minutes avant la fin de la fermeture pour éviter des dépassements d'horaire en fonction de la file

Des délais d'attentes supplémentaires sont à prévoir étant donné les nouvelles consignes à respecter sur le site de l'écocentre.

Finalement, nous tenons à vous rappeler que la consigne de la santé publique de limiter vos déplacements est toujours en vigueur. Nous vous invitons donc à optimiser vos visites à l'écocentre.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

- 2 -

Informations : Marie-Christine Filteau
Coordonnatrice GMR
MRC de Joliette
450 759-2237 poste 229
gmr@mrcjoliette.qc.ca